

Section 1 - Identification

Identificateur du produit	Chlorure Ferrique
Autres moyens d'identification	Chlorure de fer (III)
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Traitement de l'eau sale, purifiant les effluents des usines et désodoriser la produit des égouts ; les pigments et les encres ; le photogravure.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7
Préparé par	ClearTech Industries Inc. – Service technique N° de téléphone : 1 800 387-7503
N° de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	N° de téléphone : 1 306 664-2522 Autre n° de téléphone : 1 800 387-7503

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Toxicité aiguë - par ingestion	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
STOT-exposition unique	Catégorie 3

Dangers physiques

Corrosif pour les métaux	Catégorie 1
--------------------------	-------------

Danger

Mentions de danger

H290 – Peut être corrosif pour les métaux.
H302 – Nocif en cas d'ingestion.
H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 – Peut irriter les voies respiratoires.
H318 – Provoque des lésions oculaires graves.

Pictogrammes



Conseils de prudence

P234 – Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P403 + P233 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 – Garder sous clef.

P390 – Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P264 – Se laver mains soigneusement après manipulation.

P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302 + P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P332 + P313 – En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant reutilisation

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P501 – Éliminer le contenu/récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement

Section 3 - Composition/information sur les composants

Dénomination chimique	Numéro CAS	% poids	Identificateurs uniques
Chlorure ferrique	7705-08-0	30-47%	
Acide chlorhydrique	7641-07-0	1-5%	

Section 4 - Premiers soins

Inhalation	Enlevez la victime sur l'air frais. Donnez la respiration artificielle seulement si la respiration s'est arrêtée. Si la respiration est difficile, donnez l'oxygène. Cherchez une attention médicale immédiate.
Contact cutané/absorption cutanée	Enlevez l'habillement souillé. Lavez le secteur affecté avec de l'eau le savon et. Cherchez une attention médicale si l'irritation se produit ou persiste.
Contact oculaire	Rincez immédiatement avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Jugez de force les paupières distantes pour assurer l'irrigation complète du tissu d'œil. Cherchez une attention médicale immédiate.
Ingestion	Ne provoquez pas le vomissement. Si le vomissement arrive, inclinez la victime en avant pour empêcher la respiration de la vomitus. Donnez beaucoup de l'eau. Ne donnez rien à une personne oralement qui est inconscient ou en convulsions. Cherchez l'attention médicale immédiatement.

Renseignements supplémentaires Non disponible

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Le produit ne brûle pas. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour circonscrire l'incendie et compatibles avec le chlorure ferrique.
Agents extincteurs inappropriés	Pas Disponible
Dangers spécifiques du produit	Le chlorure d'hydrogène et du phosgène.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter approuvé par le NIOSH appareil respiratoire isolant et des vêtements protecteurs.

Informations complémentaires	Écarter les conteneurs de la zone de feu si vous pouvez le faire sans risque. L'eau de contrôle de tir Dike pour élimination ultérieure; ne pas disperser le produit. Incendie de citernes ou wagons/remorque: combattre l'incendie d'une distance maximale ou utiliser des supports à tuyaux sans pilote ou des lances de contrôle. Ne pas avoir de l'eau à l'intérieur des conteneurs. Refroidir les conteneurs avec des quantités abondantes d'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Retirer immédiatement en cas d'augmentation du son provenant de la soupape dispositifs de sécurité ou la décoloration du réservoir. TOUJOURS rester loin de réservoirs immersion dans les flammes.
-------------------------------------	--

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec des PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Rincez avec de l'eau pour enlever tout résidu.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher de pénétrer dans les égouts.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Arrêter la fuite si sécuritaire de le faire. Isoler la zone dangereuse et restreindre l'accès. Neutraliser avec du lait de chaux, le calcaire, ou de soude. Absorber avec un matériau sec inerte et placer un récipient d'élimination des déchets approprié. Rincer la déchets approprié. Rincer la zone avec de l'eau pour enlever les résidues de trace.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité	Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive.
Stockage dans des conditions de sécurité	Conserver le récipient bien fermé. Ne pas stocker dans des conteneurs métalliques. Aluminium, cuivre et acier inoxydable sont facilement attaqués. Assurer une ventilation pour le caoutchouc acier doublée pour éviter l'accumulation de pression. Matériaux de construction à utiliser peuvent inclure polyéthylène, polypropylène, acier revêtu de caoutchouc et FRP désigné comme approprié pour une utilisation avec ce produit. Les réservoirs des stockage doivent être évacués vers l'épurateur ou de l'atmosphère extérieure. Les installations de stockage doivent avoir confinement secondaire tel que requis par la loi ou la réglementation. Les réservoirs de stockage, des canalisations et des points de déchargement doivent être étiquetés avec une signalisation appropriée pour éviter les accidents. Certaines concentrations de ce produit seront geler ou cristalliser à basses températures. Isoler et le stockage de chaleur trace réservoirs, pompes, tuyaux et d'équipements auxiliaires nécessaires. Le produit doit être utilisé dans l'année.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Chlorure ferrique	ACGIH	TLV-TWA	1mg/m ³
Acide chlorhydrique	ACGIH	Ceiling	2ppm
	OSHA	Ceiling	5ppm
	OSHA	Ceiling	7mg/m ³

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation	La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à
--	--

tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Autre Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.

Équipement de protection

Protection des yeux et du visage Lunettes à coques, écran facial complet ou un masque facial doit être porté en tout temps lorsque le produit est manipulé. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.

Protection des mains Des gants imperméables du matériel chimiquement résistant (en caoutchouc ou PVC) doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser.

Protection de la peau et du corps Maillots de corps, des tabliers, et / ou une combinaison de matériau résistant aux produits chimiques doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser. Des bottes imperméables du matériel chimiquement résistant devraient être portés à tout moment.

Protection respiratoire Le NIOSH a approuvé le respirateur de gaz acide ou un appareil respiratoire isolant si les concentrations atmosphériques pourraient dépasser les limites d'exposition.

Dangers thermiques pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide

Couleur Brun, rougeâtre

Odeur Légère odeur âcre

Seuil olfactif pas Applicable

Propriétés

pH <2.0

Point de fusion/point de congélation pas Disponible

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition 105-110°C

Point d'éclair pas Applicable

Taux d'évaporation pas Disponible

Inflammabilité Non-Inflammable

Limite supérieure d'inflammabilité pas Applicable

Limite inférieure d'inflammabilité pas Applicable

Tension de vapeur (mm Hg, 20 °C) pas Applicable

Densité de vapeur (air = 1) pas Applicable

Densité apparente	pas Disponible
Solubilité(s)	Négligeable dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	pas Disponible
Température d'auto-inflammation	pas Applicable
Température de décomposition	pas Disponible
Viscosité	pas Disponible
Propriétés explosives	Non sensible aux chocs ou aux décharges électrostatiques. Chlorure ferrique réagit avec la plupart des métaux pour donner de l'hydrogène gazeux inflammable et potentiellement explosif. Feu latent et d'explosion en case de contact avec des métaux en raison de l'hydrogène gazeux.
Densité (eau = 1)	1.26-1.48
% de matières volatiles par volume	pas Disponible
Formule	Mélange
Masse moléculaire	pas Disponible

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité	Se décompose pour produire du gaz chlorhydrique sur l'exposition à la lumière. Très réactif avec les oxydants, les bases, les acides et les agents réducteurs. Réactif avec les métaux et les matériaux combustibles.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun connu.
Conditions à éviter	La chaleur excessive.
Matériaux incompatibles	Acides forts, bases fortes, agents réducteurs forts, acides minéraux, alcalis, métaux et alliages.
Produits de décomposition dangereux	Le chlorure d'hydrogène, du phosgène.

Section 11 - Données toxicologiques

Estimation de toxicité aiguë

Composant	Orale DL₅₀	Cutanée DL₅₀	Inhalation CL₅₀
Chlorure ferrique	400 mg/kg	pas Disponible	pas Disponible

Ce produit a été classé en conformité avec le Règlement sur les produits dangereux en utilisant la formule ATE documentée dans la norme GHS.

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant	CIRC
Chlorure ferrique	Non listé

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut causer une irritation de la peau.
Ingestion	Irritation de la bouche et de l'estomac. Les symptômes d'intoxication grave comprennent des douleurs abdominales, des vomissements, la diarrhée, la déshydratation, le choc, la pâleur, pouls faible, la somnolence, les pupilles dilatées, et le coma.
Inhalation	L'inhalation de brouillard de pulvérisation peut endommager les tissus, particulièrement les muqueuses des yeux, de la bouche et des voies respiratoires. L'exposition répétée peut provoquer une irritation des voies respiratoires conduisant à de fréquentes infections des bronches.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux ; possibilité de brûlures oculaires.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Chlorure ferrique a été rarement associé à une sensibilisation cutanée chez les humains.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Tests dans des cultures de cellules bactériennes et de mammifères démontrent aucun dommage génétique.
Toxicité pour la reproduction	L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer des effets indésirables sur la reproduction basées sur des études animales.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	Les effets toxiques chez les animaux d'une exposition répétée par ingestion comprennent la réduction de gain de poids, le taux de fer sérique, augmentation du nombre de globules rouges, et des dépôts de fer dans de nombreux organes. L'ingestion répétée à des doses sublétales peut conduire à un dépôt excessif dans les tissus accompagnés par des dommages du pancréas et du foie. Les personnes atteintes de maladies préexistantes du foie peuvent être plus sensibles à la toxicité des expositions répétées.
Danger par aspiration	pas Disponible
Produits synergiques	pas Disponible

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Chlorure ferrique	EC ₅₀ (Blue-green algae, 22hr): 25mg/L	LC ₅₀ (Lepomis macrochirus, 96hr): 20.26mg/L LC ₅₀ (Pimephales promelas, 96hr): 21.84mg/L	LC ₅₀ (Ceriodaphnia dubia, 48hr): 30.06mg/L
Acide chlorhydrique	pas Disponible	LC ₅₀ (Oncorhynchus mykiss, 96hr): 7.45mg/L	LC ₅₀ (Carcinus maenas (Green or European shore crab, adult), 48hr): 240 mg/L
Biodégradabilité	pas Applicable		
Bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation.		
Mobilité	pas Disponible		
Autres effets nocifs	pas Disponible		

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN2582
Désignation officielle de transport de l'ONU	CHLORURE DE FER III EN SOLUTION
Classe(s) de danger relative(s) au transport	8
Groupe d'emballage	III
Dangers environnementaux	Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Transport en vrac	pas Disponible
Précautions spéciales	pas Disponible
Information additionnelle	<u>Groupe d'emballage</u> <u>Indice de quantité limitée</u>
	III 5 L

TMD

Autre Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Section 16 - Autres informations

Date de préparation Le 21 octobre 2015

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. L'utilisateur est tenu de prendre les mesures nécessaires en cas de manipulation individuelle, d'instruire son personnel et de mettre en place les pratiques de travail adéquates pour créer un environnement de travail sécuritaire. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques (ACDPC), ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux.

Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal
- 3) TOXNET
- 4) Transport des Marchandises Dangereuses Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA

ClearTech Industries Inc. - Locations

Siège social : 1500 Quebec Avenue, Saskatoon, SK, S7K 1V7

Numéro de téléphone : 1 306 664-2522

Télécopieur : 1 888 281-8109

www.cleartech.ca

**Numéro de téléphone d'urgence (24 heures sur 24) –
Toutes les succursales – 1 306 664-2522**